

COMMUNE DE
FAUMONT

Département du Nord
Arrondissement de Douai
Canton d'Orchies

☎ 03.20.61.91.91

2022-3-1

Objet : Restriction temporaire de circulation et de stationnement à l'occasion de travaux du 16/03/2022 au 04/04/2022 inclus 865, rue de la Picterie à Faumont.

Nous, Gilles BARBIEUX, Maire de la Commune de FAUMONT (nord),
Vu le code de la route et des collectivités territoriales,
Considérant que la SAS HYDRAM de Saint Amand les Eaux (59) mandatée par NOREADE Pecquencourt (59) effectuera des travaux face au n° 865, rue de la Picterie à FAUMONT du 16/03/2022 au 04/04/2022 inclus selon plan ci-joint, et qu'il y a lieu de prendre toutes dispositions sécuritaires.

Nature des travaux : branchement assainissement

ARRÊTE

Article 1er : Il est autorisé l'ouverture des travaux, le dépôt de matériaux sur le domaine public ainsi que le stationnement d'engins pendant toute la durée du chantier rue de la Picterie à FAUMONT (59) selon plan ci-joint ; le stationnement de tout autre véhicule sera interdit du 16/03/2022 au 04/04/2022 inclus au droit des travaux.

Article 02 : La vitesse sera limitée à 30 km / heure et alternée par feux tricolores au droit des travaux du 16/03/2022 au 04/04/2022 inclus rue de la Picterie à FAUMONT (59) selon plan ci-joint.

Article 03 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout officier de police judiciaire ou agent de force publique habilité à dresser procès-verbal conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 04 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 05 : Monsieur le Maire de Faumont (59) et Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie d'Orchies (59) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- M. Laurent DE RIEVIÈRE, responsable des services techniques de la mairie de Faumont.
- SAS HYDRAM de Saint Amand les Eaux (59)
- NOREADE PECQUENCOURT (59)

Fait à Faumont, le 3 mars 2022

Le Maire,
Gilles BARBIEUX





(50.461026 3.130870);(50.460847 3.130827);(50.460823 3.131430);(50.461048 3.131379);(50.461026 3.130870);